

N°36

La Vacherie

Décembre

2024



Bulletin réalisé par le conseil municipal de La Vacherie

*Nous vous souhaitons une année
féérique remplie de magie à chaque
instant, de petites douceurs à tout
moment et de merveilleux jours*





Le mot du Maire



L'hiver s'est installé, les brouillards, les gelées et la pluie ont été bien présents avec cette année humide, cela a engendré beaucoup plus de déchets verts. La chaleur a donc été plus supportable. Comme toutes fins d'années, je vous adresse notre bulletin de fin d'année pour vous présenter mes bons vœux ainsi que ceux du conseil municipal, ainsi que les événements communaux et informations nécessaires à votre vie de tous les jours.

En 2024 nous avons continué à investir dans la réfection des routes et trottoirs. Nous avons aussi poursuivi l'enfouissement des réseaux et remplacer une canalisation d'eau. Nous continuons également les démarches en vue de la création d'un terrain de sport route d'Amfreville. Ce projet a débuté il y a déjà trois ans avec la recherche des entreprises et des subventions de l'état, du Département et de l'Agglomération Seine-Eure. J'espère que ce projet pourra voir le jour en 2025. Notre but, est d'essayer de rendre notre commune le plus agréable possible, afin d'y vivre sereinement et en bonne harmonie avec la nature.

2024 aura été une année mémorable politiquement, avec des élections anticipées suite à la dissolution de l'assemblée nationale et la mise en place d'élections dans l'urgence. Ce qui n'a pas été simple pour la commune. Il a fallu acheter des panneaux électoraux car nous n'en possédions pas suffisamment et même en fabriquer tant les revendeurs étaient en rupture de stock. Cela a engendré une dépense imprévue pour le budget communal. Une nouvelle échéance citoyenne aura lieu dans 15 mois, les élections municipales. Puis se seront les sénatoriales et dans deux ans les Présidentielles.

Je termine ce bavardage en vous renouvelant mes vœux les plus sincères à vous et à vos proches

Permanences mairie

lundi de 16 H à 19 H. / Jeudi de 16 H à 18 H

Courriel: mairie.vacherie@gmail.com

Site Internet: www.la-vacherie.fr

TEL: **02.32.50.40.83**

Vous pouvez nous joindre :

- **Le Maire :** Jean-Claude COURANT au : 02.32.50.46.97
- **1er Adjoint:** Jean-Luc GUITTARD au : 06.69.58.39.07
- **2^{ème} Adjoint :** François DRANCEY au : 06.16.75.88.35
- **3^{ème} Adjoint :** Audrey LE ROUSSEAU au : 06.24.52.35.69



Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30. au : **02.32.50.85.50**

Site internet : <https://www.agglo-seine-eure.fr/>



Numéros et adresses utiles :

Ecole d'Hondouville : Tel : **02.32.50.40.28**

Email : 0271538a@ac-rouen.fr

Site internet : <https://www.hondouville.com/ecole-primaire>

SIVOS de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx et d'Emalleville : Tel : 02 32 24 18 59

Email : ecole-lachapelle-emalleville@outlook.fr

Site internet : <http://emallevillechapellestoutemonecole.com>



Gendarmerie TEL : 02.32.40.19.17 - 95 Rte de la Haye le Comte 27400 Louviers

(Pour des faits qui concernent les nuisances sonores, les problèmes de voisinage...)

Numéro d'urgence : 17 (Il sert à relater des faits graves, accidents, incendie, agressions, cambriolages...)

ENEDIS : Dépannage

TEL : 09.72.67.50.27.

EAU « Veolia »

TEL : 08.11.90.08.00

France --Télécom

TEL : 3900 pour la ligne fixe

SAMU

TEL : 15

Pompiers

TEL : 18

Etat civil



Ils se sont dit OUI

HILL Brittney & PREDEN Martin 22/06/2024

Ils sont nés cette année

AUBERT Émilie	26/07/2024
GRANJON Anouk	29/04/2024
HUREL Jules	28/01/2024
LECHERBONNIER Céleste	29/07/2024



Ils nous ont quitté

DUBOIS Philippe	23/09/2024
JEUFROY Raymond	07/03/2024
LEROY Michel	11/04/2024
MARCONNET Michel	02/12/2023



Nouveaux arrivants

Nom de la famille	Adresse
AMRANI	6 ROUTE D AMFREVILLE 27400 LA VACHERIE
MICHEL	5 RUE DE LA MAIRIE 27400 LA VACHERIE
PREDEN	13 ROUTE D AMFREVILLE 27400 LA VACHERIE
RADIGUE	8 BIS ROUTE DU HOM 27400 LA VACHERIE

La commune a organisé le 12 octobre 2024, à 11h00, un pot de l'amitié pour accueillir les nouveaux habitants, ceci afin de permettre à ces personnes de faire connaissance avec le conseil municipal. Je remercie Messieurs Jean-Luc Guittard, Jean-Luc Amette, Bruno Carpentier et Ludovic Guesnel, conseillers municipaux, ainsi que Monsieur et Madame Meriel, Monsieur Colas, Monsieur Anne et Mme Héaulmé pour leur présence. Aux vues du nombre restreint de participants, qu'ils soient conseillers ou nouveaux arrivants, cette manifestation ne sera pas reconduite.





Le Budget

DEPENSES	
FONCTIONNEMENT	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 726
CHARGES DE PERSONNEL	42 136
ATTENUATION DE PRODUITS	6 500
AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	131 582
CHARGES FINANCIERES	206
AMORTISSEMENTS	6 762
TOTAL FONCTIONNEMENT	270 912
INVESTISSEMENT	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 070
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (S.I.E.G.E.)	32 708
IMMOBILISATIONS (TRAVAUX)	141 340
RESTES A REALISER N-1	0
TOTAL INVESTISSEMENT	178 118
RECETTES	
FONCTIONNEMENT	
IMPOTS ET TAXES	188 318
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 000
PRODUIT ET SERVICES	2 015
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	56 579
TOTAL FONCTIONNEMENT	270 912
INVESTISSEMENT	
AMORTISSEMENTS	6 762
DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	4 335
SUBVENTIONS D'INVESTIS.	92 856
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	74 165
TOTAL INVESTISSEMENT	178 118

Propreté publique

Déchèterie d'Hondouville

Horaires d'ouverture :

Horaires hiver :

1^{er} Novembre au 31 Mars

- le lundi de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Horaires été :

1^{er} Avril au 31 Octobre

- le lundi de 14h à 17h
- le mercredi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 17 h

Opération « Nettoyons la nature »

Le samedi 28 septembre les magasins E. LECLERC organisaient avec la participation des communes qui le souhaitaient, une journée "NETTOYONS LA NATURE". La commune de la Vacherie, a renouvelé sa participation encore cette année. Le maire,

Jean-Claude COURANT souhaite remercier les administrés qui ont donné de leur temps pour cette opération de nettoyage des rues, M. Jean-Luc Amette, M. et Mme Carpentier Bruno et leur fils, Mme Hélène Messant, sa fille et sa maman, Madame Nadine Drancey, Mme Chantal Courant, Mme Virginie Leborgne et sa fille. On a toutefois pu constater une diminution de la quantité de déchets ramassés par rapport aux années passées. Cette matinée conviviale a débuté par un café à 9h et s'est terminée par un pot de l'amitié à 11h30.



Les travaux

Rue des Prés et Rte d'Emalleville



Les réseaux ENEDIS HTA et BT, ainsi que télécom et éclairage public ont été enfouis. Nous en avons profité pour passer l'éclairage public en LED de façon à diminuer la consommation d'électricité. Ces travaux ont été mis en œuvre par le S.I.E.G.E.27, qui a missionné des entreprises habilitées. L'incompétence de l'une d'entre elles a malgré cela, causé beaucoup de dégâts sur le réseau d'eau et la fibre optique. C'est ainsi qu'une panne du réseau internet alimentant la route d'Amfreville, la rue des Haies, des prés et du Gros Chêne a privé les habitants de leur connexion pendant 16 jours !

Aujourd'hui, ces rues sont plus agréables à regarder et le risque de voir des incidents sur les câbles et poteaux est à présent inexistant.

Nous prévoyons de remplacer également les lampes au sodium de la route d'Amfreville par des LEDS. Les poteaux ont été enlevés. Télécom et fibre ont pu être enfin enterrés. Ces travaux ont été réalisés sans trop de dommages ni gêne pour les riverains. Il est évident que tout ceci a un coût, mais une fois toutes les interventions terminées, votre commune est plus agréable à vivre. Cela permet aussi d'élargir un peu nos rues étroites et d'avoir plus de place pour se croiser en voiture.

Rte de Carcouët et Rte d'Amfreville

Après l'enfouissement des réseaux et le remplacement de la canalisation d'eau rue de Carcouët, nous avons élargi le trottoir qui faisait 30 cm et l'avons passé à 1.40 m. Pour se faire Madame Drancey, épouse Courant a fait don de quelques mètres carrés de sa parcelle à la commune. En contrepartie, la commune a pris à sa charge la clôture de son terrain côté rue (sans le portail). Le tapis de la route a également été refait. Cette route étant étroite, il sera plus facile de s'y croiser, notamment avec les bus scolaires.

C'est aussi pour éviter que l'herbe ne pousse sur les trottoirs que nous les refaisons en enrobé, ainsi les engins de coupe ne risquent plus d'accrocher les clôtures et nos enfants n'ont pas les



pieds mouillés quand ils les empruntent pour aller à l'école. A chaque fois que nous avons l'occasion de refaire les trottoirs, nous les bitumons. Ils ont ainsi une durée de vie de 20 à 25 ans. Toutefois quand la rue est trop étroite, il est impossible de réaliser un trottoir et laisser les bas-côtés enherbés, permet d'absorber les eaux de ruissellement des routes.

Ces dernières années les réseaux de plusieurs rues ont été enfouis, et chaque fois il y a eu quelques désagréments. On y remédie généralement avec le S.E.G.E.27 (Syndicat d'électricité et du gaz de l'Eure). Lorsque l'on creuse dans la chaussée, les tranchées sont remblayées avec du béton autocompactant, le risque de tassement est donc limité. Lorsqu'il s'agit des trottoirs, le remblai est constitué de sable et de béton concassé, bien plus sensible aux aléas climatiques tels que de fortes pluies. Cette année une tranchée s'est ainsi effondrée sur le trottoir route d'Emalleville. Le S.I.E.G.E. a rapidement été informé de la situation et après constat, a fait intervenir l'entreprise chargée des travaux.

Rénovation de la mairie

Cette année la porte de l'accueil de la mairie a été remplacée par une porte isolante munie d'un volet électrique plus facile à manœuvrer et plus sécurisé, l'ancien ne fermant plus à clé. C'est l'entreprise SAUVAGE qui a réalisé ces travaux. Malgré quelques inconvénients au niveau de la prise des cotes, de l'ouverture du volet roulant et de l'isolation, après plusieurs mois de travaux et de négociations, tout s'est bien terminé.

Deux garde-corps ont également été créés ainsi qu'un escalier pour mettre en sécurité l'accès au grenier de la mairie. A la suite de ces travaux, nous avons fait intervenir l'entreprise « Armony Décor Peinture », située à Brosville pour refaire la peinture du bureau d'accueil de la mairie, celle-ci datant de 1998.



Manifestations

Le repas des aînés

Comme de coutume, nous avons organisé le repas des aînés, il a eu lieu le 28 janvier. Cette année, c'est l'Auberge du Cheval Blanc à Hondouville qui a été choisie. D'habitude nous le faisons à La-Crois-St-Leufroy, à Cailly sur Eure ou à Gravigny, mais l'un est fermé, l'autre ne veut plus le faire le dimanche midi... C'est Monsieur et Madame Gauthier, gérants de l'établissement, qui nous ont accueilli et servi un repas pour 48 personnes. Si la grippe et les contraintes familiales n'étaient pas passés par là, nous aurions été 55. L'événement s'est déroulé dans la convivialité et chacun a trouvé sa place à côté de la personne de son choix. Les doyens, Madame Potdefer âgée de 95 ans et M. Disma âgé de 85 ans étaient comme d'habitude présents, tandis que certaines personnes venaient pour la première fois.



L'Armistice

Comme tous les ans l'association des anciens combattants d'Hondouville, Houetteville et la Vacherie se sont réunis au monument aux morts, place de la Mairie. La commune avait organisé, le matin à 9h30, un café. Une vingtaine de personnes y ont assisté. Cette commémoration nous rappelle chaque année l'importance de se souvenir des jeunes hommes qui ont été tués pour défendre notre patrie, la France. Il est nécessaire que la jeunesse prenne part à ces manifestations pour perpétuer le devoir de mémoire et préserver la paix en Europe.



Arbre de Noël 2023

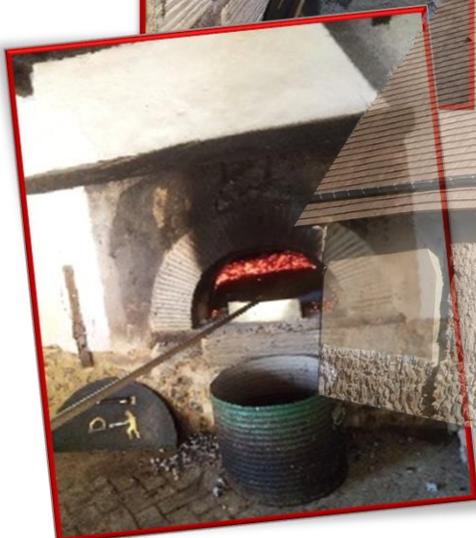
Nous avons organisé le traditionnel Noël des enfants le 9 décembre 2023. Nous essayons toujours de trouver une date de façon à ce qu'il n'y ait pas trop de Noël d'entreprises, mais cette fois-ci nous avons eu beaucoup moins d'enfants présents que d'habitude. Cet état de fait nous a invité à repenser cet événement différemment, le principe n'étant peut-être plus adapté. Le Père Noël a délivré pendant deux heures, leurs cadeaux et bonbons aux enfants. Les petits ont été ravis de l'approcher. Les enfants avaient toutefois jusqu'au 15 février pour retirer leur cadeau. Au final, comme bien souvent, il n'est resté que 4 ou 5 jouets qui n'ont pas été récupérés.



Journée du patrimoine

A l'occasion des journées du patrimoine, nous avons ouvert le 21 septembre, l'Eglise et le four à pain. Afin de faire revivre le temps d'une journée, cet édifice, nous avons demandé à M. Maizaux, le boulanger d'Hondouville, de venir faire cuire des petits pains que nous avons offerts aux habitants de la Vacherie. Il est toutefois nécessaire d'allumer le four 3 jours de suite avant de s'en servir et l'entretenir matin et soir. Je remercie les conseillers qui ont participé à cette cuisson. Une vingtaine de personnes sont venues visiter notre église et une soixantaine d'habitants sont repartis avec leur pain et se sont intéressées au fonctionnement du four.

Le four à pain



Le bruit

Comme chacun le sait, **le bruit est une pollution sonore**. C'est pourquoi la Préfecture de l'Eure a établi des jours et horaires où le bruit est autorisé. Il est important de les respecter. Or plusieurs personnes sont venues en mairie pour se plaindre de voisins bruyants qui utilisent tondeuse ou matériel de travaux en dehors de ces horaires. Un nouvel arrêté Préfectoral modifiant le précédent est dernièrement paru. Il précise les nouveaux horaires, qui sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- Le dimanche de 10h00 à 12h00.

En respectant ces horaires nous éviterons de faire des mécontents et entretiendrons de bons rapports de voisinage.

Il en est de-même pour **les aboiements de chiens** qui sont source d'exaspération et donc de conflits, lorsqu'ils aboient à longueur de journée quand leurs maîtres sont absents. Il existe des dispositifs anti-aboiement ou la solution de les laisser enfermés à l'intérieur.

Nous le répétons chaque année, respecter ces dispositions c'est respecter l'autre. Chacun a un rythme de vie différent, mais pour éviter les malentendus il y a des règles à respecter.

Nous vous rappelons également qu'il est impératif d'utiliser du matériel homologué, dont le bruit ne dépasse pas un certain nombre de décibels, et non du matériel bricolé.

Si vous êtes importuné par du bruit en dehors de ces horaires, par des aboiements intempestifs ou par un moteur dont le bruit est exagérément fort, n'hésitez pas à faire intervenir la gendarmerie qui dressera un procès-verbal après constat.



Recensement de la population

Le dernier recensement de la population à La Vacherie, a eu lieu en 2020. Il est effectué tous les cinq ans. Il sera donc organisé du 16 janvier au 15 février 2025. Un agent recenseur, Monsieur Redinier Jean-Michel, habitant de la commune, passera donc dans chacun des foyers de la commune pour vous remettre un imprimé qu'il reprendra quelques jours plus tard si vous choisissez de compléter le formulaire papier. Il vous sera toutefois proposé de le compléter directement sur internet. Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire. Il permet de connaître la population de la commune et c'est sur cette base que sont calculées les dotations financières de l'état. Le nombre d'habitant a certainement augmenté ces cinq dernières années. Nous le saurons à l'issu de la collecte.



Jean-Michel Redinier
Recenseur



Recensement Citoyen

Le service militaire s'effectuait auparavant à l'âge de 20 ans. Il était obligatoire et durait un an. Il a été supprimé en 1997 par Jacques Chirac, Président de la République à cette époque. Aujourd'hui il suffit d'effectuer une « journée Défense et citoyenneté » entre l'âge de 16 et 25 ans. Pour cela **il faut venir en mairie se faire recenser à l'âge de 16 ans**. C'est une obligation. Cette formalité vous permettra de passer le code, le permis de conduire, ou tout autre examen tel le BAC. Elle vous permettra également d'être inscrit(e) d'office sur la liste électorale de la commune dès que vous aurez atteint vos 18 ans.



Vous serez à la suite de ça, convoqué(e) quelques mois plus tard à La « journée Défense et citoyenneté ». Elle s'effectuera à la base 105 d'Evreux la plupart du temps.

Si vous êtes concerné(e), rendez-vous en mairie muni de votre pièce d'identité, du livret de famille et du justificatif de domicile de vos parents pour vous faire recenser.

Fleurissement Place de la mairie



Pour rendre plus agréables la place de la mairie et le cimetière, des bulbes de fleurs printanières, jonquilles, narcisses, muscaris, crocus, ont été plantés en ces lieux. Ils refleuriront au printemps prochain. La première tonte sera faite après leur floraison afin que les fleurs s'épanouissent pleinement.

Entretien des arbres et haies

Plusieurs arbres de la commune ont souffert de la tempête survenue en novembre 2023, ce qui a entraîné des chutes de branches risquant de provoquer un accident. La sécheresse de 2023 a aussi causé la mort de de plusieurs arbres situés sur le domaine communal, notamment sur le parking de l'église et dans l'impasse des sources. Nous avons donc contacté une entreprise de Bourgtheroulde qui s'est chargée de l'élagage de certains et de l'abattage des plus endommagés. Le bois a été vendu à des habitants de La Vacherie après tirage au sort.

La téléassistance

En France l'espérance de vie stagne. L'émergence de nouvelles maladies y contribue certainement. Toutefois, pour celles et ceux qui ont la chance de passer les 70 ans, rester chez soi et autonome en milieu rural peut parfois être compliqué. Le manque d'agilité, les rhumatismes dus à l'âge, les accidents de la vie peuvent rendre la vie quotidienne difficile et ces personnes plus vulnérables. Il existe toutefois des services qui peuvent permettre de rester chez soi plus longtemps. L'ADMR, SOLIHA, Petits-fils, sont parmi d'autres des organismes spécialisés dans l'aide à domicile. Les associations telles que Présence verte, Assystel, ou même la poste, proposent des solutions d'assistance en cas de chute avec immobilisation par exemple. Ils se présentent sous la forme de bracelets ou encore de montres qui géolocalisent la personne et

déclenchent une alerte qui prévient un central qui fait intervenir, soit les pompiers, soit un proche. Chez certains, un service similaire peut être proposé à des travailleurs isolés, tel qu'un ouvrier ou un employé qui serait seul sur son lieu de travail (chantier, bureau...).



Nos voisins les agriculteurs

L'assemblée nationale a adopté le 8 avril 2024 en dernière lecture, un texte attendu par le monde rural. En effet, les agriculteurs étaient excédés par les recours intempestifs de nombreux riverains ne supportant plus les bruits et odeurs engendrés par les activités agricoles. Ce texte a été adopté par 46 voix contre 7. Il vise à mieux encadrer les conflits entre les nouveaux arrivants dans le monde rural et les agriculteurs. La loi revendique le droit d'antériorité. En clair, il sera impossible pour un nouveau voisin de faire condamner un agriculteur dont les vaches meuglent depuis plusieurs décennies, ou encore un autre, dont les odeurs de l'élevage de volaille indisposent.



Cette règle vaut également quand les nuisances résultent d'une mise aux normes postérieure à l'installation. L'esprit de cette loi est d'instaurer un certain équilibre entre la liberté d'entreprendre et celle de jouir tranquillement de son bien. Il est utile de faire comprendre aux nouveaux venus que la campagne est un lieu d'activités. Si l'on choisit la campagne, on doit l'accepter telle qu'elle est, avec les gens qui y travaillent et qui la font vivre. Il est conseillé de vous rapprocher de l'agriculteur pour mieux connaître son métier.

Téléphonie mobile

Depuis plusieurs années on s'aperçoit que les téléphones portables ne captent plus ou très difficilement dans certaines parties de la commune. L'état a décidé de couvrir ces zones dites « blanches ou grises ». Trois communes de l'Eure ont été sélectionnées cette année pour bénéficier de l'implantation d'une antenne, la commune de La Vacherie en fait partie. Les opérateurs ORANGE, BOUYGUES, SFR et FREE qui financent ce projet y seront bien sûr raccordés. Pour installer ce pylône il a bien sûr été nécessaire de réaliser une étude de façon à ce que les ondes ne soient pas perturbées par des arbres ou bâtiments. La hauteur de ce pylône est de 24 mètres. Il sera implanté en lisière de forêt, route d'Hondouville. Il a aussi été indispensable de trouver un terrain dont les propriétaires étaient d'accord pour y édifier un tel dispositif. Il a fallu également veiller à ce que cette structure ne se trouve pas en plaine, mais adossée à la forêt afin qu'elle soit moins visible.



Vous avez tous reçu en mars ou avril, un flyer mentionnant ce projet. Dans les années à venir, il faudra en installer un autre pour couvrir le Hom et la Vacherie, celui-ci ne rayonnant que sur Verdun et Carcouet. Ce dispositif est d'utilité publique, il n'est donc pas possible de le refuser. Cela engendre des réactions de mécontentement de la part de certains riverains, mais les études réalisées tiennent compte des normes afin que l'impact sur la santé soit le plus faible possible, et l'emplacement a été défini de façon à ce que tous les administrés de la commune puissent bénéficier de ce service, aujourd'hui indispensable.

Les Conseillers Départementaux

Le mardi 3 décembre 2024, nous avons rendez-vous en notre mairie avec les Conseillers Départementaux, Maryannick Deshayes et Arnaud Levitre. Finalement, seul Monsieur Levitre a pu venir, Madame Deshayes ayant été retenue par des affaires familiales. Monsieur Patrick Collet, maire d'Acquigny, et son per adjoint, Monsieur Guy Gillet, Madame Marie-Joëlle Lenfant, maire d'Amfreville -sur-Iton, Monsieur et Madame Hector, habitants de La Vacherie, deux de mes adjoints, Jean-Luc Guittard et François Drancey, ainsi que moi-même, l'avons reçu.



Monsieur Levitre nous a exposé le fonctionnement du Conseil Départemental, ce qu'il pouvait apporter aux collectivités et s'est informé sur les projets à venir de nos communes. Il nous a notamment confirmé, que l'appartenance de la Vacherie, au canton de Pont-de-l'Arche et non plus à celui de Louviers-Sud, est une absurdité. De ce fait, nous devons par exemple, porter les résultats des élections à Pont-de-l'Arche et non plus à la gendarmerie de Louviers, comme c'était le cas avant. Mais nous n'y pouvons malheureusement rien. En tout état de cause, nous avons le devoir et la nécessité de recevoir nos représentants Départementaux, Ceux-ci nous étant par ailleurs utiles, face à certains problèmes que nous rencontrons.

Les joyeux Vacquerois

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

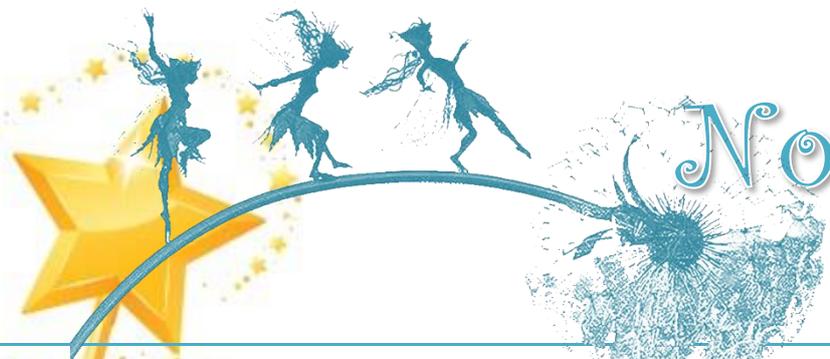
Voilà un an que l'association fonctionne. Le nombre d'adhérent ne cesse d'augmenter (cotisation de 15 € à l'année) et nous sommes heureux de nous retrouver les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois dans la bonne humeur et en toute convivialité. Les uns belotent, d'autre jouent au dominos, Triominos ou autres, et avec le beau temps, on s'adonne au « Corn Holl », ou d'autres jeux de plein-air. Des ateliers décoration de Noël, apprentissage de la danse madison ont eu lieu en décembre. En janvier, les adhérents tireront les rois et en juin se retrouveront autour d'un repas champêtre. Des visites de lieux culturels et randonnées pédestres (5 à 6 km) seront également prévues.

N'hésitez pas, rejoignez-nous, avec vos envies et vos idées.

Vous serez les bienvenus.

- Présidente : Michelle DUMAINE 06 34 20 51 36
- Trésorier : Claude HECTOR 06 21 92 27 47
- Secrétaire : Jean Luc GUITTARD 06 69 58 39 07





Nos artisans

HAVE Lindsay - Assistante maternelle
4 A route d'Emalleville TEL : 06.78.18.42.35

ARMONY Décor Peinture - Tous types de peintures Int-ext - décoration
17, route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.47.96 ou 06.83.66.12.06

BRUN François - Élagage - Ramonage - taille de haies
2c, Route d'Amfreville « la Couette- Verdun » TEL: 06.10.32.55.76 ou 06.15.36.66.95

PIEDEFER Olivier - Charpente-Escalier
23, route d'Emalleville « Carcouët » TEL : 02.32.34.38.09 ou 06.60.54.38.09

Xavier BOXBERGER - BX DETAILING - nettoyage automobile.
20, route d'Amfreville - 06.10.40.09.30

THOMMERET olivier « Téci » - Charpente bois, couverture et isolation écologique
4b, rue du Calvaire « Carcouët » TEL : 06.86.96.17.16

DISMA Daniel - Apiculteur
5, route d'Hondouville « Verdun » TEL : 02 32 40 78 73

ONIP-SAFE - Fabricant de peinture, vernis, produits assimilés.
9 Route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.90.13

MESSANT Grégory - Plomberie - Chauffage - Ventilation - Salle de bains
11 rue de la mairie « Verdun » TEL : 06.22.69.15.13

M. BERCHER - Artisan Mécanicien Réparateur Automobile
4 Impasse des Perrais - TEL : 06.78.74.50.20

Julie TROUSSIER - Instants d'évasion - Esthéticienne à domicile
3B, chemin du Gros Chêne « Verdun » TEL : 06.27.84.97.72

Mme. BOULANGER Jennifer - EFFET ZOOM, photographe
15, rte d'Hondouville - TEL : 06.59.61.35.90.

M. Pierre TULOUP - A2TP - Terrassement / maçonnerie.
14 route d'Hondouville - 06.78.03.57.24

Vanessa GELAND - Professeur de piano, de chant, de chorale adulte et enfant.
21, route d'Emalleville - 06.25.25.58.26.

BERCHER Laëtitia - Assistante maternelle agréée
4, Impasse des Perrais - 06.37.95.88.08

Mme Marjory AUBERT - Réflexologue et conseillère en homéopathie
A domicile ou au cabinet : 38 rue de Louviers 27400 Acquigny.
Tel : 06.24.72.07.98 - mail : reflexbienetre.marjory@gmail.com

Mt-Pâtissier - Pâtissier
6A, rue des Prés - TEL : 06.67.02.63.70

Notre recette

Gâteau de pain perdu à la pomme

Préparation : 20 mn – Cuisson : 45 mn.

Ingrédients pour 8 personnes :

- 220g. de pain sec
- 1 pomme
- 100g. de sucre roux
- 3 œufs
- 75 cl. De lait
- 2 poignées de flocons d'avoine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à café de cannelle.

Préparation :

- Préchauffer le four à 180°
- Beurrer un moule à cake et tapisser éventuellement le fond et les cotés de bandes de papier cuisson.
- Couper le pain en morceaux et le placer dans un grand saladier.
- Chauffer le lait jusqu'à ce qu'il soit tiède, puis le verser sur le pain. Mélanger et laisser le pain ramollir.
- Pendant ce temps, peler la pomme et la couper en dés.
- Fouetter les œufs avec les sucres dans un petit bol.
- Ajouter la cannelle et continuer à fouetter.
- Verser ce mélange sur le pain imbibé de lait, bien mélanger et ajouter les dés de pomme.
- Si la pâte est trop liquide, incorporer 1 à 2 poignées de flocons d'avoine et laisser reposer pendant 5 à 10 mn.
- Verser la pâte dans le moule à cake préparé et enfourner pendant 45 mn.
- Vérifier la cuisson en insérant la pointe d'un couteau qui doit ressortir propre.
- Sortir le gâteau du four, le laisser refroidir légèrement avant de le démouler et de déguster ce délice moelleux et parfumé.





2025

Merveilleuse année

